

Un projet artistique pour donner la parole aux jeunes

Les 15 et 17 mai prochains, " Le Triptyque les Antigone " sera joué à l'Espace Agapit par des élèves et par la Compagnie " Sans Titre ".

Interroger le mythe d'Antigone et ses résonances actuelles, c'est tout l'enjeu voulu par la Compagnie « Sans Titre » de Poitiers qui est intervenue au lycée polyvalent du Haut-Val-de-Sèvre sur ce projet artistique. Participent à cette belle aventure le micro-lycée de l'académie et le collège Denfert-Rochereau ainsi que le lycée. La communauté de communes Haut Val de Sèvre, pour donner chaque année la parole aux jeunes, avait instauré l'évènement annuel « Les jeunes sont dans la place ».

Une énergie communicative

« Cette année nous avons choisi un projet artistique. » Vendredi les artistes ont rencontré les élèves du micro-lycée avec leurs professeurs Estelle Drillaud-Gauvin, qui est aussi élue dans la commission culture, et Brigitte Maury, les élèves du collège avec Colette Brunet. Première étape avec l'actrice Anne Morel, une accroche au spectacle pour lancer la réflexion. « Tous ont été invités à être comme chez un notaire qui vient d'ouvrir l'héritage de tante Igone. Ce sont tous des neveux et nièces. »

Cet espace de réflexions et discussions croisées a été émaillé de chants et musiques. Pour Estelle Drillaud-Gauvin, « ce premier échange a permis d'expli-



Les artistes ont rencontré les élèves au sein du lycée.

quer le mythe d'Œdipe et ce sont des résumés super dynamiques avec des problématiques actuelles. Nous aurons aussi des classes complices qui participeront avec les deux classes du micro-lycée et la classe du collège, (tous les 3^e du collège et des classes du lycée de 1^{er}, seconde et 3^e PEP). Les âges sont très différents et le fait de réunir trois éta-

blissements impulse une énergie communicative. Le violoncelle apporte une touche en plus ». Nathalie Cartigny, directrice adjointe de la communauté de communes, a précisé le budget engagé, « près de 12.000 € dont 50 % sont financés par la communauté de communes. Participent au financement le lycée Haut-Val-de-Sèvre et le collège

Denfert-Rochereau pour la réalisation des ateliers avec les élèves à hauteur de 1.000 € chacun. Une demande de subvention est en cours auprès de la CAF et on peut noter le soutien important de la commune de Saint-Maixent-l'École qui met à disposition gratuite la salle Agapit pour les 15 et 17 mai ».